

S/SIDIBE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

GOVERNORAT DU DISTRICT DE BAMAKO

N° 0850 /G-DB

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION
LE GOUVERNEUR DU DISTRICT

Vu la loi N° 04-038 du 05 août 2004 relative aux associations,
Certifie avoir reçu de : **Monsieur Levis TOGO, Comédien/Scénariste, Président de l'Association** demeurant à : **Baco-Djicoroni ACI en Commune V du District de Bamako, rue 726 porte 46.**

Une déclaration en date du **08 Juillet 2014**

Par laquelle **il** fait connaître la constitution d'une association dénommée :

« **Anw Ka Blon** »,

Ayant pour but : **de réunir tous les Artistes Maliens en une vaste chaine de solidarité pour développer l'Art, etc.....** (Voir statuts).

Dont le siège social est situé à : **Baco-Djicoroni ACI, rue 726 porte 46.**

Le dossier comprend :

- 1°) **deux** exemplaires (dont un timbré) de la déclaration en date du **08 Juillet 2014**
- 2°) **deux** exemplaires certifiés conformes du procès-verbal de l'assemblée constitutive ;
- 3°) **deux** exemplaires certifiés conformes (dont un timbré) des statuts de l'association.

En application des dispositions des articles 7 et 8 de la loi précitée, il appartient au déclarant de :

A – faire insérer au Journal Officiel de la République du Mali, un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, l'indication de son siège social ainsi que les noms des membres du bureau ;

B – notifier à l'administration, dans un délai de trois mois, les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, les modifications apportées aux statuts, les Changements d'adresse du siège social, les nouveaux établissements fondés et les acquisitions ou aliénations d'immeubles.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association

Bamako, le **16 OCT 2015**
P/LE GOUVERNEUR P/O
LE DIRECTEUR DE CABINET



Fatoma COULIBALY
Administrateur Civil

